Syndicat SUD Santé Sociaux CHGR



CH Guillaume Régnier | Rennes

108, avenue du Général Leclerc – BP 60321 – 35703 RENNES Cedex 7

Ligne directe: 02.99.87.99.05

web: www.sudsantesociaux35.org

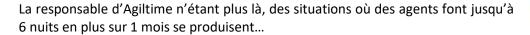
Rennes, le 27/05/2021

Hublo, le logiciel qui maintient les effectifs à flux tendu

Il y a bientôt 6 mois que Hublo a fait son apparition sur le CHGR, pour la Direction qui regarde surtout les chiffres ils diront que le nombre de sous-effectif à diminué...

Effectivement mais cette période ne prends pas en compte les multiples sous effectifs quotidien en décembre 2020 sur la MAS ni les prochains durant la période estivale sur les différents sites. Cela ne prend pas non plus en compte l'augmentation de la charge de travail en lien avec les nombreux lits supplémentaires (y compris des CSI en chambre « normale ») qui nécessite de revoir à la hausse le nombre de personnels dans les unités qui les accueillent

Agiltime n'est même pas intégré dans le logiciel, ce qui laisse à penser que les règles de repos pourraient ne pas être respectées (« l'encadrement sera vigilant » d'après la direction...et doit tout vérifier manuellement)





Des études scientifiques montrent que lorsque le temps de travail dépasse 55 heures par semaine il y a une altération de la santé! Nous avons demandé si des visites médicales seront réalisées, nous n'en avons pas encore la réponse... à priori la santé des agents, ce n'est pas la priorité! Un comble pour un Hôpital public

Certains de nos collègues considèrent que c'est un passage « obligé » pour partir du Pôle personnes âgées. En effet ils vont pouvoir ajouter cette « expérience » de quelques jours par an pour espérer une autre affectation. Là encore ce n'est pas la réponse à apporter.

Auparavant nous pouvions demander des « journées d'immersion » ou postuler sur le pool d'établissement, mais aujourd'hui ce ne sont que des contractuels qui se voient affectés sur ces postes, alors que c'est une bonne expérience pour choisir un service.

Avec ce type de gestion, ce sont des effectifs optimisés d'un point de vu comptable, mais toute personne qui est dans le soin et la continuité du service publique sait qu'il faut toujours avoir du personnel en effectif de fonctionnement

Il sera même possible de travailler sur son propre pôle. En effet, si l'on maintient son repos (RTT, RF ou autre), tout en s'inscrivant sur Hublo le même jour, on peut être payé en heures sup pour travailler sur son unité (mais en perdant le repos concerné bien-sûr)

Ce logiciel aide la direction à maintenir des effectifs à flux tendus, cela lui permet de diminuer sa responsabilité pénale en cas de départ de feu, d'agression,...

Ce dispositif de rémunération d'heure sup s'applique aussi aux agents à « temps non complet » imposés par la direction et il est à craindre que ces types de contrats soient en augmentation afin de « forcer » les agents sous rémunérés à s'y inscrire.

Notre syndicat ne peut qu'être contre un dispositif qui vise à diminuer le nombre de jours de repos des agents déjà fortement sollicités en ces temps de crise.

Ne nous y trompons pas : si 220 agents sont inscrits, ce n'est pas pour travailler plus, mais parce que les salaires ne sont pas au rendez-vous... et ce ne sont pas les perspectives d'octobre 2021 qui vont inverser la tendance.

Il faut embaucher!

Il faut mieux rémunérer, ainsi Hublo n'aura plus lieu d'être.

